



## Bulletin de préconisation n°17 du 25 septembre 2020

Réalisé par le : **CENTRE TECHNIQUE de l'Olivier**

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, Coopérative du Nyonsais, Coopérative la Balméenne, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2020>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/lettres-dinformations>

### RÉSUMÉ DE LA SITUATION



#### Irrigation

La poursuite de l'irrigation ne se justifie que dans quelques secteurs moins pourvus en pluies, dans les Alpes-Maritimes, les Alpes de Haute-Provence, le Var, l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.



#### Mouche de l'olive

**Risque élevé à très élevé.** D'après les BSV du 23 septembre, l'évolution des populations et l'activité des mouches sur les olives sont hétérogènes selon les secteurs. Le niveau de piégeage reste globalement important et les conditions climatiques sont toujours favorables à l'activité de ponte des mouches.

**Le choix de votre stratégie de protection des olives va dépendre de votre date de récolte :**

- Si vous récoltez vos olives avant la fin du mois d'octobre vous pouvez accepter le risque de nouvelles piqûres et vous pouvez ne pas renouveler votre protection phytosanitaire.
- Si vous récoltez après début novembre, vous devez continuer à protéger votre récolte.



#### Les maladies du feuillage (Oeil de paon et cercosporiose)

**Risque modéré :** D'après les BSV du 23 septembre 2020, un inoculum de ces maladies est certainement présent dans les vergers fortement touchés sur la période 2019- 2020.) Les conditions météorologiques deviennent de plus en plus favorables au développement de ces maladies,

**Si ce n'est pas déjà fait et que votre date de récolte permet de respecter les DAR des produits utilisés, un traitement préventif à base de cuivre doit être positionné rapidement pour limiter les contaminations**



#### Teigne de l'olivier

D'après les BSV du 23 septembre 2020, des **chutes de fruits encore verts et non touchés par la mouche ni par la dalmaticose** sont observés dans certains vergers. Il s'agit très probablement de **chutes dues à la teigne de l'olivier**. Il n'y a malheureusement **aucun moyen de lutte en ce moment, c'est lors de la floraison qu'il faudra être vigilant pour la prochaine campagne.**



## Maturité

Les premières analyses annoncent un excellent millésime, mais aussi une forte hétérogénéité selon les disponibilités hydriques au cours de l'été. Les profils aromatiques des échantillons indiquent une année précoce, mais dans l'ensemble la structure est plutôt robuste, avec des amertumes parfois très élevées, et donc une meilleure résistance à la surmaturité. Par ailleurs les dégâts de mouche sont plutôt faibles. Il n'y a donc pas d'urgence générale, mais il est nécessaire d'examiner les parcelles au cas par cas.



## IRRIGATION

### 👉 Climat :

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers ont nettement diminué en région Occitanie. Sur l'ensemble du territoire, les niveaux d'ETP sont désormais compris entre 3 et 3,5 mm par jour. Des pluies significatives ont été enregistrées dans de très nombreux secteurs : Gard, Bouches-du-Rhône et Vaucluse notamment.

Relevés météo du 14 septembre au 20 septembre 2020		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Cumul en mm sur la semaine	ETP	24	24	23	21	23	20	25	24	22	23	25	24
	Pluies	26	40	30	21	18	7	10	24	54	18	15	8
ETP moyenne en mm / j		3,4	3,4	3,3	2,9	3,3	2,8	3,5	3,5	3,2	3,3	3,6	3,4

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo).

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Compte tenu de l'état de sécheresse, des arrêtés de restriction d'usage des eaux superficielles ont été publiés dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

## 👉 Préconisation :

La poursuite de l'irrigation ne se justifie que dans quelques secteurs moins pourvus en pluies, dans les Alpes-Maritimes, les Alpes de Haute-Provence, le Var, l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Dans ces départements, le cumul de pluies est parfois inférieur à 30 mm au cours des trois dernières semaines.

Ajustez la conduite de vos irrigations en fonction des pluies relevées la semaine dernière :

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de suivre les préconisations données dans le tableau suivant.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données dans le tableau suivant.
- Pluies cumulées supérieures à 20 mm : l'arrosage peut être suspendu.

Le tableau suivant indique les apports à prévoir en l'absence de pluies significatives :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,7	1,5	1,8	1,7	1,9	1,8
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 8 j (mm)	4,2	3,6	4,5	4,2	4,6	4,4
	10 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 11 j (mm)	6,8	5,9	7,4	6,9	7,5	7,1
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 11 jours (mm)		8	7	9	8	9	9

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 40 m<sup>2</sup> par défaut.

Sources données météo : CRIIAM Sud / SCP

Les apports à prévoir en micro-jet sont fixés pour du matériel avec une portée de jet d'1,5 mètre (tache humide de 3 mètres de diamètre). En cas de portée inférieure, le volume d'eau apporté à chaque arrosage doit être revue à la baisse, ce qui est compensé par des arrosages plus rapprochés.



## MOUCHE

### 👉 Préconisation

Le choix de votre stratégie de protection des olives va dépendre de votre date de récolte :

- Si vous récoltez vos olives avant la fin du mois d'octobre vous pouvez accepter le risque de nouvelles piqûres et vous pouvez ne pas renouveler votre protection phytosanitaire.
- Si vous récoltez après début novembre, vous devez continuer à protéger votre récolte. La décision du renouvellement de vos traitements va dépendre de votre stratégie de protection (barrière minérale, adulticide ou stratégie combinée), de la date de votre précédente application, du grossissement des olives (augmentation de calibre des fruits), des précipitations (reçues et à venir), des niveaux de captures de mouches dans les pièges et **des DAR (délais avant récolte) des produits envisagés.**

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

- Stratégie barrière minérale seule ou combinée :

Date de votre dernière application	Précipitation enregistrées ces derniers jours	Prévisions météorologiques à 7 jours	Préconisations
< 15 jours	< 20 mm	Des précipitations sont prévues	<b>Stratégie combinée :</b> Appliquez un insecticide (si DAR et nbre d'applications = OK) avant les pluies puis renouvelez votre barrière minérale après les pluies (si DAR et nbre d'applications = OK). <b>Stratégie barrière minérale seule :</b> Renouvelez votre barrière minérale (si DAR et nbre d'applications = OK) sauf si des précipitations importantes sont prévues dans les jours à venir. Sinon attendre la fin des précipitations.
< 15 jours	> 20 mm		
Autres situations			

Date de votre dernière application	Précipitation enregistrées ces derniers jours	Prévisions météorologiques à 7 jours	Préconisations
< 15 jours	< 20 mm	Aucune précipitation prévue	<b>Pas de renouvellement</b> de la barrière minérale
< 15 jours	> 20 mm		<b>Appliquer ou renouveler</b> votre barrière minérale (attention DAR et nombre d'applications)
Autres situations			
Autres situations			

- Stratégie insecticide seule ou combinée : **Positionnez un aduicticide** en cas d'augmentation notable des captures de mouches dans vos pièges, en cas de **maintien d'un niveau élevé de captures** ou **pour protéger votre récolte avant les précipitations** dans l'attente de pouvoir renouveler votre barrière minérale.

**Alternez les matières actives** lorsque le cahier des charges l'autorise et **soyez attentif au Délais Avant Récolte (DAR) et nombre d'applications autorisées.**

Selon votre stratégie de protection contre la mouche, les produits utilisables sont les suivants :

Stratégie barrière minérale en AB ou en conventionnelle (Seule ou combinée avec des insecticides)						
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nbre appli/an	DAR	DRE en heure	Remarques
Agri nature Argical pro	Kaolin 99%	50 à 60 kg/ha 1 <sup>ère</sup> application Puis 30 kg/ha	6	28 jours	ND	Renouvellement tous les 20 à 30 jours en général sauf en cas de lessivage par les précipitations (20 mm) ou érosion par le vent
Sokalciarbo WP Baikal WP	Kaolin 1000G/kg		6	0 jour	6	
Surround WP	Silicate d'aluminium	4	28 jours	ND		
- Vous pouvez également utiliser des barrières minérales comme le talc Invelop® qui est reconnu substance de base par la Commission Européenne (doses d'utilisation identiques à l'argile kaolinite). <b>ATTENTION : le Talc est un produit de biocontrôle mais il n'est pas utilisable en Agriculture Biologique.</b> - L'utilisation d'un <b>adjuvant bouillie insecticide</b> (Héliosol, Helioterpen Film...) est conseillée au moins lors des premières applications (optimisation de l'application et résistance au lessivage...). Les adjuvants Fieldor Max, Djeen, Squad et Hurricane se montrent moins efficaces. <b>NB : les adjuvants Héliosol, Escapade et Calanque sont retirés de la vente pour cet usage à partir du 7 août (possibilité d'utilisation jusqu'au 6 août 2021).</b>						

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Stratégie insecticide en AB (Seule ou combinée avec une barrière minérale)						
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nbre appli/an	DAR	DRE en heure	Remarques
Synéis appât	Spinosad à 0,02 %	1,2 l/ha	8*	7 jours	6	Application localisée (10 % de la frondaison) Maximum de 30 litres de bouillie/ha Intervalle de 7 jours à 10 jours min entre les applications Stade d'application entre BBCH 71 et 85

Passage de 4 à 8 applications autorisées suite AMM dérogatoire (Art 53) signé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation signée le 23/06/20.

Vous trouverez ci-après un lien d'une vidéo d'application du Synéis appât avec un matériel de traitement innovant : le « Family 30 » de chez Casotti, en cours de test par France olive à la station d'expérimentation SudExpe et utilisé par certains producteurs Français (Nyons, Alpes-Maritimes) : <https://youtu.be/CasotiFamily30 en action>

Stratégie Insecticide en conventionnelle (Seule ou combinée avec une barrière minérale)						
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nbre appli/an	DAR	DRE en heure	Remarques
Décis protech...	Deltaméthrine 15 g/l	0,083 l/ha	3	7 jours	6	Réaliser les applications lorsque les captures augmentent dans les pièges Alterner les matières actives
Karaté zéon...	Lambda cyhalothrine 100 g/l	110 ml/ha	2	7 jours	48	
Imidan 50 WG	Phosmet 500g/kg	1,5 kg/ha	2	28 jours	24	<b>Produit ovicide et adulticide</b> Acidifier l'eau de bouillie si nécessaire (ph recommandé = 5,5 à 6) Efficacité diminuée si forte chaleur (>25°C) et faible hygrométrie (<70%)



## MALADIE DU FEUILLAGE

### 👉 Préconisation

Pour prévenir le risque de contamination, notamment dans les vergers fortement touchés par ces maladies, il faut **réaliser une application à base de cuivre rapidement si les DAR des produits envisagés le permettent.**

**Nous vous rappelons que la couverture cuprique n'est que préventive, et qu'elle doit donc être mise en place avant que les conditions soient favorables aux contaminations.**

Sur cette période, privilégiez le **Sulfate de cuivre** ou l'**oxyde cuivreux** pour leur persistance (libération lente des ions cuivre) et leur résistance au lessivage. Traitez à la **dose minimum de 1 kg de cuivre métal par ha** (cf cahier de l'oléiculteur page 3 pour calculer la dose de cuivre métal appliquée). **ATTENTION AUX LIMITATION D'USAGE DES CUIVRE (4 kg de cuivre métal/ha/an) avec un lissage possible des doses de cuivre sur 7 ans selon les spécialités utilisées.**

**Ce traitement peut être associé à l'application d'une barrière minérale** (argile kaolinite calcinée) pour lutter contre la mouche de l'olive. Pour optimiser l'efficacité de votre application et limiter le lessivage par les précipitations n'hésitez pas à ajouter un adjuvant à votre bouillie fongicide.

Pour connaître les produits et les doses autorisés, consultez le **cahier de l'oléiculteur 2020.**

Pour avoir les éléments sur le lissage des doses de cuivres (sur 7 ans), consultez l'**Infolive n°15**.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



## TEIGNE DE L'OLIVIER



Crédit photo : C. Pinatel

Certains d'entre vous ont probablement constaté une chute de fruits encore verts, et non touchés par la mouche ni par la dalmaticose. Il s'agit très probablement de chutes dues à la teigne, dont les chenilles sortent des noyaux en cette saison en forant un trou à proximité du pédoncule, ce qui le fragilise et provoque sa rupture (photo ci-joint). **Il n'y a malheureusement aucun moyen de lutte en ce moment, c'est lors de la floraison qu'il faudra être vigilant pour la prochaine campagne.**



## MATURITÉ

### Maturité, et récolte précoce pour limiter les dégâts de la mouche.

Nous rappelons que la méthode de récolte précoce pour limiter les dégâts de la mouche est la seule permettant de réduire l'impact d'attaques mal contrôlées, en récoltant les olives avant que les moisissures, oxydations et nécroses provoquées par les asticots n'entraînent des dégâts tangibles.

Le dispositif de collecte des olives auprès des syndicats de bassin et autres organisations oléicoles locales dans le cadre des programmes Olea 2020 permet de fournir aux oléiculteurs les éléments de décision nécessaires pour évaluer le coût d'une récolte plus précoce que la « normale » en terme de rendement inférieur, afin de le mettre en face du gain de qualité lorsque les dégâts de la mouche sont enclenchés.

Par ailleurs, le dispositif offre aussi aux oléiculteurs les informations spécifiques à l'année en cours sur le niveau d'avancement de la lipogénèse et aux moulins qui veulent récolter tôt pour améliorer la qualité, réduire les risques de brunissement ou de gel.

#### Situation actuelle

*Les échantillons analysés sont comparés à l'ensemble des échantillons collectés depuis une dizaine d'années, dans les cadres de programmes Olea 2020 des Vergers de référence et d'Assistance à la maturité pour la récolte précoce.*

La tendance générale de la campagne qui s'annonce est celle d'une huile de très grande qualité, du fait de la moyenne des températures estivales élevées et régulières, ce qui a permis un bon

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier.  
22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

**Rédacteur en chef** : Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier  
Responsable pôle agronomie : Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 04 42 23 82 98 / 06 82 85 65 24  
Technicien oléicole - fertilisation et irrigation : Sébastien LE VERGE – s.leverge@ctolivier.org – tél. 04 42 23 82 51  
Responsable expérimentation agronomie : Chloé MESTDAGH – c.mestdagh@ctolivier.org – tél. 04 66 08 19 34 / 06

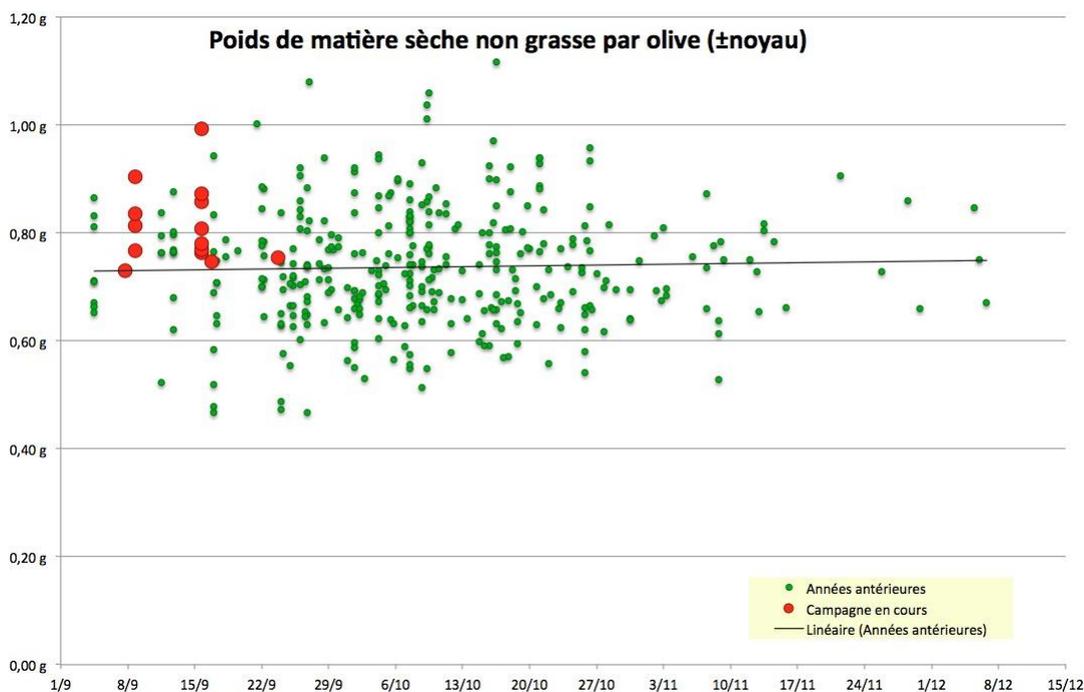
déroulement de la lipogénèse et a aussi perturbé la propagation de la mouche. De plus, les températures élevées du printemps et les pluies abondantes ont fourni aux oliviers un confort jusqu'au durcissement du noyau, donnant ainsi aux olives les dispositions pour une lipogénèse optimale. Cependant, les oliviers peu ou pas irrigués n'ont pas pu poursuivre confortablement la lipogénèse dans la seconde partie de l'été, jusqu'à l'arrivée des récentes précipitations. L'autre spécificité du millésime est donc l'hétérogénéité, aussi bien en qualité qu'en rendement, les oliviers bien irrigués et sans excès montrant une production supérieure à tous les niveaux.

Des échantillons ont été analysés pour trois variétés: La Salonenque, l'Aglandau et le Cayon. Pour cette dernière, la base de donnée n'est pas encore suffisamment fournie pour faire des comparaisons avec les années antérieures.

### Salonenque

Les échantillons sont avant tout caractérisés par un très gros noyau (graphique 1).

Graphique 1 :

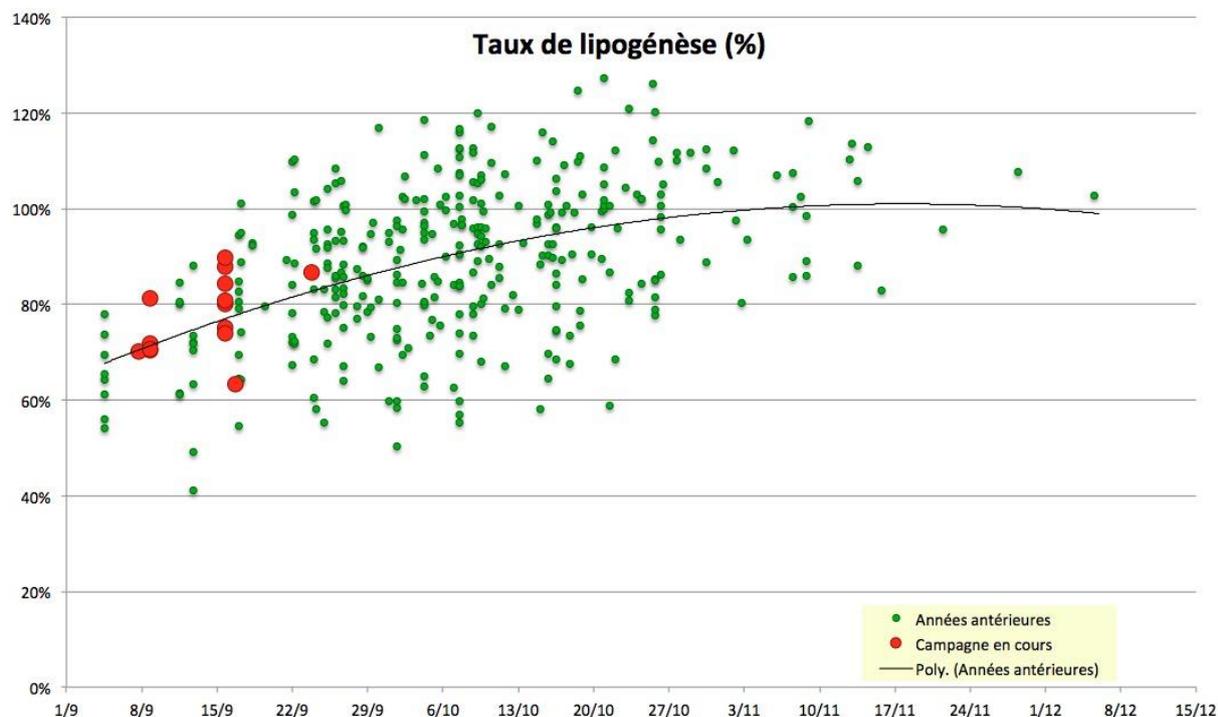


INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier.  
22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

**Rédacteur en chef** : Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier  
Responsable pôle agronomie : Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 04 42 23 82 98 / 06 82 85 65 24  
Technicien oléicole - fertilisation et irrigation : Sébastien LE VERGE – s.leverge@ctolivier.org – tél. 04 42 23 82 51  
Responsable expérimentation agronomie : Chloé MESTDAGH – c.mestdagh@ctolivier.org – tél. 04 66 08 19 34 / 06

Ceci a une conséquence directe sur le travail de moulin, en donnant des olives dures à broyer et des pâtes très consistantes, ainsi qu'une meilleure extractibilité de l'huile. Sur le point de vue qualitatif, un noyau plus gros est généralement accompagné d'un potentiel de qualité supérieur, ce qui est le cas dans les échantillons analysés. Nous avons des huiles très intenses et très typées, avec parfois des amertumes très élevées pour cette variété fournissant habituellement des huiles douces. Les taux de lipogénèse sont légèrement au dessus de la normale (graphique 2).

Graphique 2 :



Il n'y a pas d'urgence générale à récolter, sauf dans certaines situations :

- arbres peu chargés ayant souffert de la sécheresse ;
- parcelles généralement très productives mais moins chargées que la moyenne ;
- présence de trous de sortie de mouche au delà de 10%.

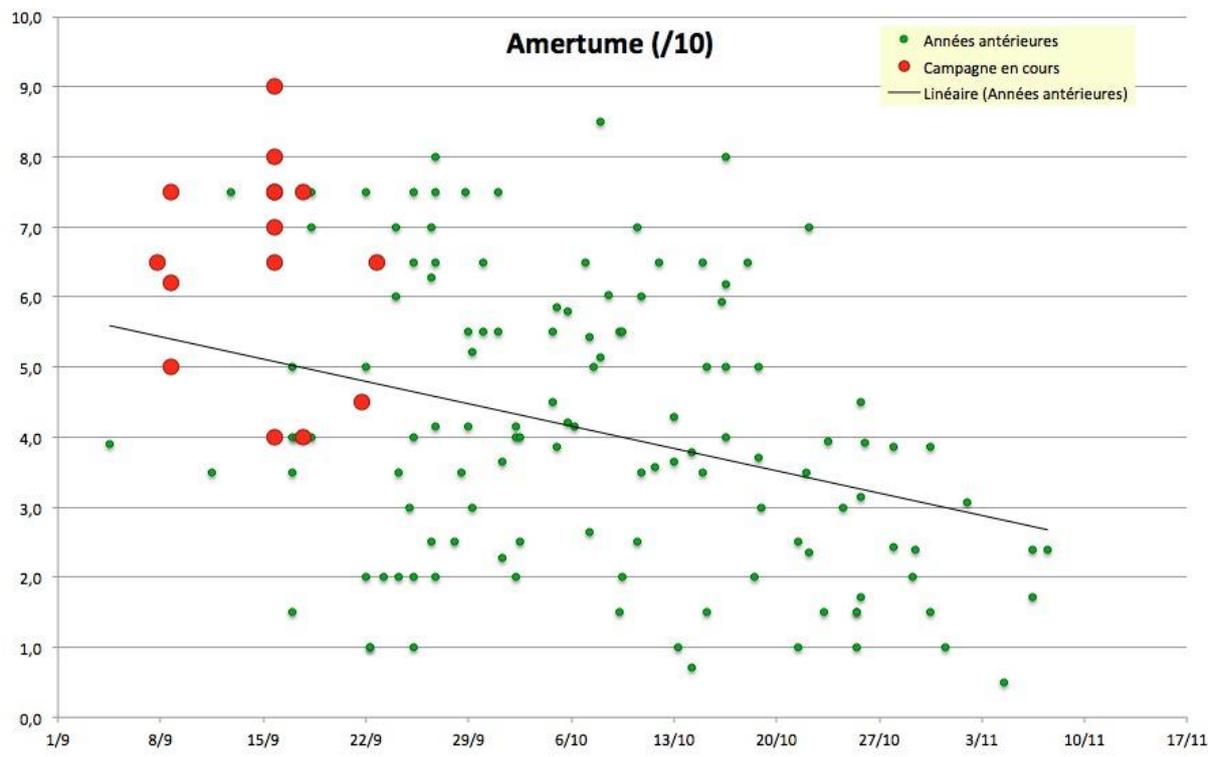
### Aglandau (Bouches-du-Rhône)

La configuration est très comparable à la Salonenque, avec le décalage habituel entre les deux variétés d'environ deux semaines. Les huiles sont d'une intensité peu commune, mais malgré tout équilibrées car le fruité est à la hauteur de l'ardence et de l'amertume. Néanmoins cette dernière est encore très élevée (graphique 3).

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier.  
22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

**Rédacteur en chef** : Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier  
Responsable pôle agronomie : Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 04 42 23 82 98 / 06 82 85 65 24  
Technicien oléicole - fertilisation et irrigation : Sébastien LE VERGE – s.leverge@ctolivier.org – tél. 04 42 23 82 51  
Responsable expérimentation agronomie : Chloé MESTDAGH – c.mestdagh@ctolivier.org – tél. 04 66 08 19 34 / 06

Graphique 3 :



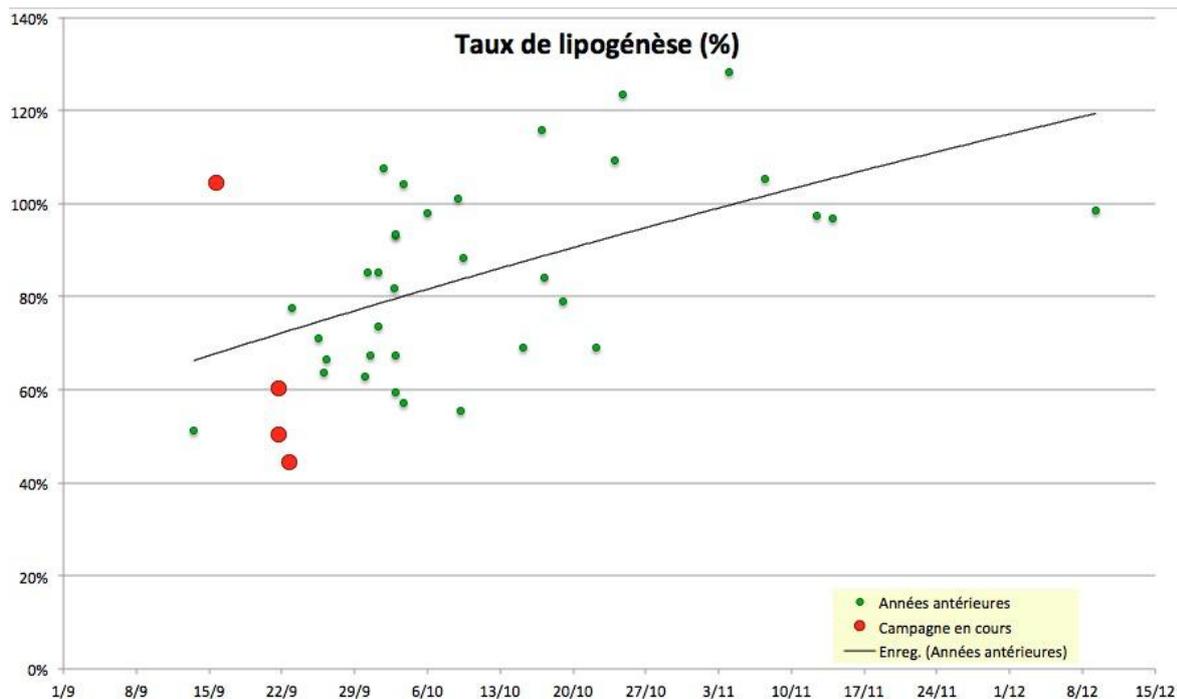
### Cayon

Les échantillons analysés corroborent la tendance générale de l'année, c'est à dire des huiles de haute qualité. Ils sont cependant peu nombreux et très hétérogènes, en particulier sur le plan de la lipogénèse. L'un dépasse 100%, d'autres sont encore à 50% (graphique 4). Sur le plan aromatique, la tendance est à la précocité (graphique 5).

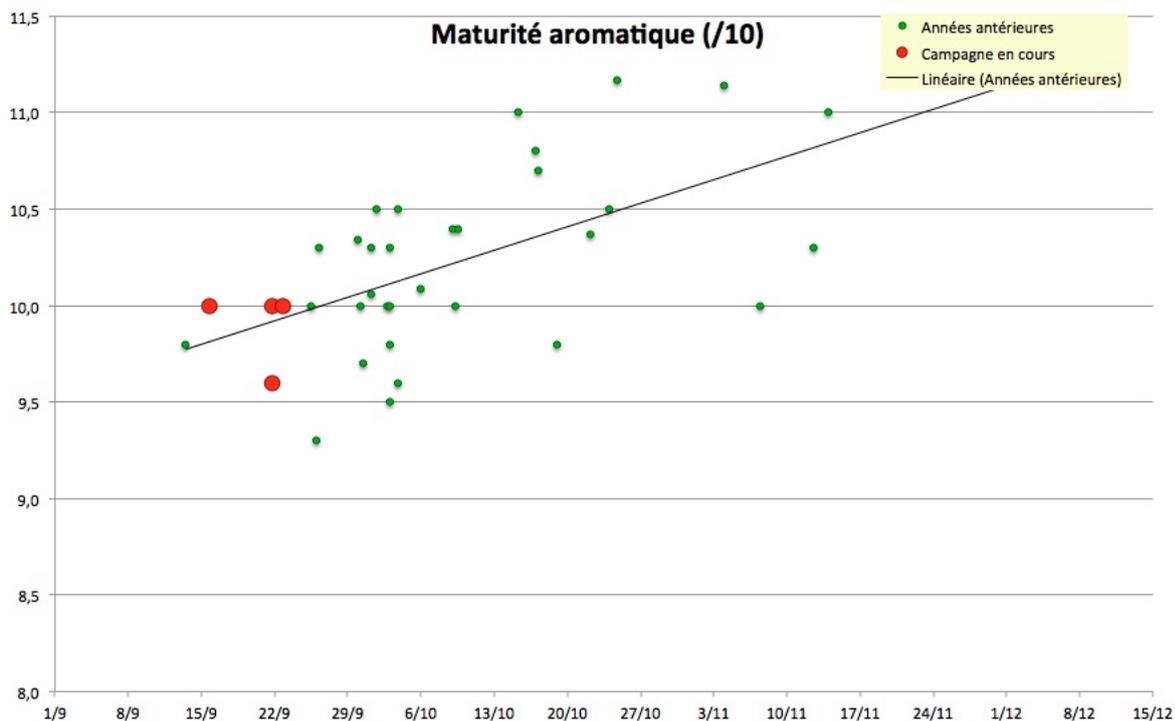
Graphique 4 :

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier.  
22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

**Rédacteur en chef** : Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier  
 Responsable pôle agronomie : Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 04 42 23 82 98 / 06 82 85 65 24  
 Technicien oléicole - fertilisation et irrigation : Sébastien LE VERGE – s.leverge@ctolivier.org – tél. 04 42 23 82 51  
 Responsable expérimentation agronomie : Chloé MESTDAGH – c.mestdagh@ctolivier.org – tél. 04 66 08 19 34 / 06



Graphique 5 :



INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier.  
22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

**Rédacteur en chef** : Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier  
Responsable pôle agronomie : Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 04 42 23 82 98 / 06 82 85 65 24  
Technicien oléicole - fertilisation et irrigation : Sébastien LE VERGE – s.leverge@ctolivier.org – tél. 04 42 23 82 51  
Responsable expérimentation agronomie : Chloé MESTDAGH – c.mestdagh@ctolivier.org – tél. 04 66 08 19 34 / 06